Association pour la gestion responsable des produits du Canada

Programmes d'intendance des produits de l'Ontario

Rapport Annuel 2017
soumis à
l'Office de la productivité et de la récupération des ressources





Table des matières

1	Vue	d'ensemble	3
2	Peri	formance du programme	3
	2.1	Nombre de tonnes collectées en 2016	4
	2.2	Nombres de tonnes recyclées en 2016	4
3	Con	sultation avec les parties prenantes	4
	3.1	Transition du programme pour les PSF	4
	3.2	Appel des dépôts détaillants sur la performance du programme	5
	3.3	Amélioration du Rapport de Détournement	5
	3.4	Changement des frais pour les fertilisants	5
	3.5	Développement du programme de réutilisation de la peinture (Paint Reuse)	5
4	Mis	e à jour sur la chaine d'approvisionnement	6
	4.1	Réseau de fournisseurs de service	6
	4.2	Audits des fournisseurs de service et visites des points de dépôt	6
	4.3	Étude de « Lab-pack »	6
5	Acc	essibilité	7
	5.1	Dépôts Municipaux	7
	5.2	Dépôts autres que municipaux	7
	5.3	Réseau de collecte du programme	7
6	Mis	es à jour sur les membres/IFO/PII	7
	6.1	Transition des intendants de IFO au PII de l'AGRP	7
	6.2 l'IFO	Coûts de la chaîne d'approvisionnement attribuable à la part de marché des intendants de 8	
7	Pro	motion et éducation	8
	7.1	Publicité et activités	8
	7.2	Mesures de performance du site internet	9
	7.3	Mesures de performance des médias sociaux	10
	7.4	Demandes de matériel promotionnel	10
8	Aut	res mises à jour	11
	8.1	Mises à jour sur le programme intérimaire pour les lampes de l'AGRP	11
9	État	s financiers	11
10	O A	nnexes	1
	10.1	Annexes A – Fournisseurs de services	1
	10.2	Annexe B – Membres	2

1 Vue d'ensemble

Le 30 novembre 2016, l'Office de la productivité et de la récupération des ressources ("Office") a été créé en vertu de la nouvelle *Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets* ("LFOSD"). Toute référence à l'organisme Réacheminement des Déchets Ontario dans le présent document a été modifiée pour faire référence à l'Office conformément à article 21 (2) de la partie III de l'annexe 1 de la LFOSD.

Le 10 décembre 2014, l'Office a approuvé le Plan Industriel d'Intendance (PII) pour la gestion en fin de vie de la peinture et des revêtements de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada (AGRP). Le 25 mars 2015, l'Office a annoncé que le PII pour la peinture de l'AGRP entrerait en vigueur le 30 juin 2015. Le 28 octobre 2015, l'Office a approuvé le PII pour la gestion en fin de vie des Pesticides, Solvants et Fertilisants (PSF) puis, le 17 décembre 2017, a annoncé que ce même plan entrerait en vigueur le 1^{er} avril 2016.

Le présent rapport annuel est soumis à l'Office conformément à la disposition 6.5 de l'entente sur le plan d'intendance entre l'Office et L'AGRP. Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 pour ce qui est de la peinture et des revêtements et du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016 pour ce qui est des PSF.

2 Performance du programme

En 2016, 9 643 tonnes de peinture et de revêtement ont été collectées par les municipalités et les détaillants. Basé sur les rapports de détournement des recycleurs reçus par l'AGRP, 6 009 tonnes de peinture et de revêtement ont été recyclées en 2016.

Pour les pesticides, les solvants et des fertilisants, l'AGRP a recueilli respectivement 31 tonnes, 208 tonnes et 11 tonnes entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2016. Selon les rapports de détournement, 2,32 tonnes de solvants ont été recyclées entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 2016.

Pour les PSF du PII, les quantités disponibles pour la collecte ont été divisées entre l'AGRP et Stewardship Ontario (SO) selon une estimation de la part de marché annuelle de chacun basée sur les meilleures données disponibles en 2015 lors du lancement du PII pour les PSF. Cependant, suite à une révision annuelle avec les données réelles de 2016, la part de marché de l'AGRP de 2016 s'est avérée inférieure à celle qui avait été estimée initialement pour ces trois produits rendant donc les objectifs fixés pour 2016 trop élevés. La collecte qui a été faite correspond à la part de marché réelle de l'AGRP. Par conséquent, la performance pour la collecte dans les catégories PSF peut sembler moins bonne pour cette année partielle d'opération du programme de l'AGRP.

2.1 Nombre de tonnes collectées en 2016

	A	В	C=AxB	D	E=D/A
Produits	Nb de tonnes disponibles pour la collecte	Objectif fixé pour le taux collecte	Objectif de collecte en tonnes	Nb de tonnes collectées ¹	Taux de collecte atteint
Peinture	9,160	90%	8,244	9,643 ²	105%
Pesticides	43	57%	25	31	72%
Solvants	864	46%	397	208	24%
Fertilisants	37	n/a	n/a	11	30%

2.2 Nombres de tonnes recyclées en 2016

	F	G	H=G/A
Produits	Objectif fixé pour le taux de recyclage	Nb de tonnes recyclées	Taux de recyclage atteint
Peinture	72%	6,009	66%
Pesticides	n/a	n/a	n/a
Solvants	4.6%	2.32	0%
Fertilisants	n/a	n/a	n/a

3 Consultation avec les parties prenantes

3.1 Transition du programme pour les PSF

Le 17 décembre 2015, l'Office a approuvé la date du 1er avril 2016 comme étant la date d'entrée en vigueur du PII pour les PSF. Au début de l'année 2016, l'AGRP a consulté les parties prenantes pouvant être affectées par le transfert de la gestion des PSF de Stewardship Ontario (SO) à l'AGRP ainsi que les intendants qui souhaitaient adhérer au programme de l'AGRP afin de respecter leurs obligations réglementaires.

L'AGRP a travaillé directement avec les transporteurs et les recycleurs pour s'assurer qu'ils comprenaient le processus de transition et que ceux-ci soumettaient à l'AGRP les documents de départ exigés. De plus, l'AGRP a communiqué par téléphone, courriel et via webinaires avec les parties prenantes des municipalités et les intendants afin de faire des mises à jour concernant la transition et de s'assurer que toutes les étapes du processus de transition étaient comprises de façon claire.

Puisque l'AGRP a élargi le soutien aux partenaires de service et le soutien aux membres pour y inclure la déclaration des PSF, des formations sous forme de webinaire ont été offertes pour assurer une transition en douceur de SO vers l'AGRP pour les parties prenantes concernées.

¹ Le nombre de tonnes collectées pour les PSF n'inclut pas les tonnes du programme de SO et représente seulement la part de marché du PII pour les PSF de l'AGRP.

² Les tonnes collectées représente 100% the la chaine d'approvisionnement; Tous les coûts ont été assumés par les membres de l'AGRP.

3.2 Appel des dépôts détaillants sur la performance du programme

En 2012, l'AGRP Ontario a appelé tous les dépôts détaillants afin d'avoir leurs commentaires sur la qualité des services offerts à leur point de dépôt, la performance des fournisseurs de services et la qualité du service à la clientèle, les programmes, leurs opérations et sur le dépôt d'autres produits n'étant pas inclus dans le programme. Dans l'ensemble, les commentaires ont été positifs et constructifs.

Les problèmes signalés ont été pris en charge immédiatement par l'AGRP et le fournisseur de service, lorsque nécessaire. Un suivi a ensuite été fait avec le point de dépôt par téléphone dans les semaines suivantes afin de confirmer que le problème avait bien été réglé. L'AGRP contacte maintenant les dépôts détaillants 2 fois par année depuis 2017.

3.3 Amélioration du Rapport de Détournement

Le Rapport de Détournement fait par les recycleurs approuvés concernant les produits des programmes ayant été traités a été révisé afin de recueillir des informations plus précises et détaillées sur tous les matériaux transportés vers un recycleur dans un « Lab-pack ». Le but de la révision était de mieux comprendre la chaîne de détention pour chacun des types de produits (recyclables et non-recyclables) traités (dont les produits du programme, les contenants et les produits hors programme, dangereux ou non) et ce, du point de dépôt à la destination finale. L'AGRP a organisé des sessions de formation avec chaque recycleur pour présenter ce nouveau formulaire et fournir des instructions sur son utilisation. Le nouveau format a été utilisé pour le troisième trimestre et le quatrième trimestre de 2016.

3.4 Changement des frais pour les fertilisants

L'AGRP a surveillé la performance financière du PII tout au long de l'année 2016. Cela l'a poussée, au troisième trimestre, à consulter les membres sur le besoin d'augmenter les frais de gestion environnementale qui étaient de 0,07 \$ par kg ou litre au début du programme à 0,22 \$ par kg ou par litre à compter du 1^{er} décembre 2016.

3.5 Développement du programme de réutilisation de la peinture (Paint Reuse)

Au cours de l'année 2016, l'AGRP a consulté le groupe de travail Municipal Hazardous and Special Waste (MHSW) pour développer un programme de réutilisation de la peinture (Paint Reuse) en Ontario. Ce programme avait comme objectif de compenser les municipalités pour la peinture distribuée par les dépôts municipaux à des fins de réutilisation. Lors d'une série de réunions, l'AGRP a élaboré le guide du programme de réutilisation de la peinture, les outils de déclaration et l'amendement de l'entente de réutilisation de la peinture qui ont tous été présentés pour examen final au groupe de travail MHSW le 1^{er} novembre 2016.

Après que tous les commentaires aient été pris en compte, l'AGRP a obtenu, le 20 décembre 2016, l'approbation finale de l'Office pour la documentation en lien avec le programme de réutilisation de la peinture.

L'AGRP a ensuite modifié le portail de réclamation des partenaires de service afin de permettre aux municipalités de déclarer les demandes de réutilisation de peinture à l'AGRP tout en complétant leurs déclarations pour les autres produits.

L'AGRP continuera de travailler avec le groupe de travail MHWS pour l'implantation du programme en 2017.

4 Mise à jour sur la chaine d'approvisionnement

4.1 Réseau de fournisseurs de service

En 2016, l'AGRP possédait un réseau de 17 fournisseurs de services approuvés. Un résumé de leurs services de transport et de traitement pour les produits du programme est décrit à l'Annexe A de la Section 10. Les changements apportés à la liste des transporteurs et des recycleurs approuvés de 2015 impliquent que :

- Hotz Environmental a été fusionné avec sa compagnie mère Envirosystems;
- Potter Environmental a été acheté et fait maintenant partie de GFL;
- Tomlinson Environmental Services (anciennement connu comme Scotts Environmental) a été retiré de la liste de fournisseurs de service approuvés.

4.2 Audits des fournisseurs de service et visites des points de dépôt

Au début de l'année 2016, l'AGRP a amélioré ses procédures d'audit (y compris des inspections des sites plus rigoureuses) pour les sites des transporteurs et des recycleurs approuvés afin de s'assurer que les dossiers de l'AGRP sont à jour.

Au troisième trimestre, l'AGRP a mené des audits du transport et du traitement pour Drain-All (à Ottawa et Napanee), Brendar Environmental et Photech Environmental Solutions ainsi qu'un audit du traitement pour Loop Recycled Products. En 2016, L'AGRP a également effectué des visites des sites de Buckham Transport, Envirosystems (anciennement Hotz Environmental) et GFL (anciennement Detox Environmental). Pour 2017, l'AGRP prévoit mener des audits du transport et du traitement pour Envirosystems et Miller Environmental et d'effectuer des visites de site chez Aevitas et Clean Harbors.

4.3 Étude de « Lab-pack »

L'ajout du PII pour les PSF impliquait la planification et la réalisation d'études de « Lab-pack » pour choisir des facteurs de « Lab-pack » cohérents avec le système utilisé précédemment par SO pour l'année 2017. La méthodologie de l'étude et la taille de l'échantillon ont été basés sur divers critères dont les volumes de matériaux représentatifs, les matériaux provenant des dépôts et des événements ponctuels de collecte, les emplacements géographiques et la saisonnalité. La première étude de « Lab-pack » menée par l'AGRP a eu lieu lors du deuxième trimestre. Des barils de chaque produit ont été sélectionnés au hasard par l'AGRP et échantillonnés par l'auditeur externe 2CG Inc. L'audit a été mené chez Envirosystems (anciennement Hotz Environmental) à Hamilton. Les représentants municipaux ont été invités à assister et à observer le processus d'échantillonnage, mais aucun d'eux n'a assisté. Au troisième trimestre, l'AGRP a organisé un deuxième audit pour l'étude de « Lab-pack » chez Photech Environmental Solutions à Niagara, auquel deux représentants de la Ville de Toronto ont participé. Au quatrième trimestre, l'AGRP a organisé la troisième et dernière étude de « Lab-pack » de 2016 chez Envirosystems, encore une fois. Deux représentants de la Ville de Toronto et un de la Ville de Kingston ont assisté.

L'AGRP a reçu les données enregistrées (plus de 18 000 lignes individuelles) par 2CG et les a analysé pour distinguer les produits visés des non-visés par les programmes. Les détails et les résultats finaux de l'étude de « Lab-pack », y compris les coefficients calculés pour 2017, ont été examinés et approuvés par un représentant du Groupe de travail municipal et ont été implantés le 1^{er} janvier 2017. Voir les résultats ci-dessous:

Type de « Lab pack »	Parts municipales en 2017	Parts Municipales en 2016	Parts des membres en 2017	Parts des membres en 2016
Pesticides	87.64%	83.79%	12.36%	16.21%
Produits organiques divers (inclus les solvants)	90.26%	86.45%	9.74%	13.55%
Fertilisants	81.46%	76.34%	18.54%	23.66%
Aérosols	47.74%	46.25%	52.26%	53.75%

5 Accessibilité

5.1 Dépôts Municipaux

En 2016, 8 dépôts municipaux ont été ajoutés au programme de l'AGRP pour la collecte de peinture, de solvants, de pesticides et de fertilisants, pour un total de 96 dépôts municipaux en fin d'année. En 2016, les municipalités ont organisé 299 évènements de collecte ponctuels en Ontario.

5.2 Dépôts autres que municipaux

Il y a 198 points de dépôts autre que municipal incluant les dépôts détaillants pour la peinture ainsi que les autres sites privé/commerciaux.

5.3 Réseau de collecte du programme

	Peint	ture	PS	F
Туре	Nb de sites CDA	Objectif annuel fixé	Nb de Sites CDA	Objectif annuel fixé
Dépôt Municipal	96	120	95	150
Évènement de collecte ponctuel municipal	299	475	288	500
Dépôt détaillant	198	425	n/a	n/a

6 Mises à jour sur les membres/IFO/PII

6.1 Transition des intendants de IFO au PII de l'AGRP

À la fin de l'année 2016, il y avait 77 membres pour la peinture, 21 membres pour les pesticides, 57 membres pour les solvants et 16 membres pour les fertilisants qui participaient au programme de l'AGRP.

Tout au long de 2016, l'AGRP a continué de faire un suivi avec les intendants de l'Ontario pour la peinture et les PSF qui avaient manifesté leur intérêt à faire la transition vers l'Industry Funded

Organization (IFO) pour le PII de l'AGRP. Un suivi a également été fait avec les compagnies qui étaient nouvelles sur le marché. Une liste des membres du programme est fournie en Annexe B. Neuf nouveaux membres se sont ajoutés pour la peinture en 2016. Les membres pour les PSF ont rejoint l'AGRP, le ou après le 1^{er} avril 2016, après le lancement du programme pour les PSF.

En outre, l'AGRP fait un suivi régulier avec les membres sur les exigences de déclaration et mène des audits chez ceux-ci conformément au contrat d'adhésion des membres.

6.2 Coûts de la chaîne d'approvisionnement attribuable à la part de marché des intendants de l'IFO

L'AGRP a conclu une entente avec SO pour le financement par celle-ci des coûts de la chaîne d'approvisionnement attribuable à la part de marché des intendants pour les PSF toujours avec SO en 2016. Un paiement partiel a été reçu au moment de la rédaction de ce rapport.

L'AGRP n'a pas été en mesure de conclure une entente avec SO pour le financement des coûts de la chaîne d'approvisionnement attribuable à la part de marché des intendants pour la peinture qui étaient toujours avec SO en 2016. Par conséquent, les intendants pour la peinture de l'AGRP ont payé les coûts de la chaîne d'approvisionnement de 2016 attribuable aux intendants pour la peinture qui étaient toujours avec SO.

7 Promotion et éducation

En 2016, l'AGRP a continué à mettre en œuvre des activités de promotion et d'éducation conformément au PII. Les initiatives de promotion et d'éducation de l'AGRP les plus importantes sont énumérées cidessous.

7.1 Publicité et activités

1. Campagne ciblée SEM - YP Group (Pages Jaunes).

- a. Campagne de publicité numérique spécifique à l'Ontario annonçant le programme PaintRecycle aux résidents de la province en fonction d'une vaste liste de mots clés pertinents au programme.
- b. Aperçu : Plusieurs Ontarien(ne)s rencontrent les messages publicitaires du programme PaintRecycle après l'utilisation de mots-clés liés à l'achat de nouvelle peinture (contrairement aux mots clés liés au recyclage de la peinture).
- c. Plus de 58 000 vues en 2016 pour les annonces payées apparaissant sur les sites de recherche.

2. Campagne numérique de reciblage - YP Group (Pages Jaunes)

a. Campagne de reciblage numérique spécifique à l'Ontario qui diffuse des annonces de PaintRecycle à tous les utilisateurs qui naviguent sur le web après avoir visité notre site internet (publicité présentée aux utilisateurs « présélectionnés » qui ont visité notre site web à un moment ou un autre).

3. Contenu stratégique de la page Facebook à accès restreint

- a. Contenu spécifique à l'Ontario actualisé régulièrement, disponible uniquement pour les Ontarien(ne)s et axé sur le recyclage des peintures, des déchets spéciaux, sur la communauté du recyclage en général, ainsi que sur la marque de l'AGRP. L'Ontario s'est hissée au troisième rang de l'audience la plus importante au niveau des médias sociaux (derrière la C.-B. et le QC) après seulement quelques mois.
- b. 14 624 « j'aime » pour la page (au moment de la rédaction du présent rapport)

4. Page entière de publicité dans les calendriers municipaux

a. Le programme PaintRecycle de l'AGRP été annoncé dans les calendriers municipaux de l'Ontario et les guides régionaux des déchets en utilisant le plus grand format disponible, de façon à égaler ou dépasser la présence qu'avait SO auparavant.

5. Commandite de l'atelier du printemps de la Municipal Waste Association (MWA)

- a. Page entière de publicité dans le guide de l'évènement de la MWA.
- b. Quatre encarts publicitaires 8,5 x 11" dans le programme de la MWA mettant en évidence: le nouveau site internet de L'AGRP, le personnel du bureau de l'AGRP de l'Ontario, le site de recherche de points de dépôt et la facilité avec laquelle il est possible de commander du matériel pour les points de vente.

6. Publicités imprimées dans le magazine de la CPCA

a. Présentation de l'AGRP et du programme PaintRecycle au marché ontarien.

7. Évènements

- a. ReGeneration a participé à la Foire des déchets de la région de Durham.
- b. L'AGRP a été un commanditaire de niveau argent pour l'atelier d'automne de la MWA en octobre. Une publicité d'une demi-page a été mise dans le guide de l'évènement ainsi que de l'information dans la trousse des délégués.

7.2 Mesures de performance du site internet

7.2.1 Vue d'ensemble de l'affluence sur le site internet

Paramètres:

- Seulement la page de l'Ontario du site web de l'AGRP
- Pages avec un minimum de 20 visites seulement
- L'affluence générale sur le site web (Nouvelles, Page d'accueil, évènements, à propos, carrière, etc.) n'est PAS inclus dans cette analyse.

Indicateurs	Du 1 ^{er} jan. au 31 déc. 2016
Nb de séances (visites)	25 902
Visiteurs qui reviennent (%)	23.4%
Nouveaux Visiteurs (%)	76.6%
Durée moyenne de la visite	00:01:54
Nombre moyen de pages vues	2.47

 Note: – Depuis le 1^{er} mai 2016, les informations contenues dans la section «service aux membres et aux partenaires de services » ont été déplacées du site ReGeneration vers le site Productcare.org (le site institutionnel de l'AGRP).

Source de l'audience :

Indicateurs	Du 1 ^{er} jan. au 31 déc. 2016
Affluence organique (recherche)	27.9%
Affluence référé	49.5%
Affluence direct	20%
Recherche payée	1.7%

- [organique] Visiteurs référencés par un moteur de recherche non-rémunéré comme par exemple une recherche sur Google.com.
- [référé] Visiteurs référencés par des liens sur d'autres sites (voir ci-dessous).
- (direct) Visiteurs qui ont visité le site en tapant l'URL directement dans leur navigateur.
 «Direct» peut également se référer aux visiteurs qui ont cliqué sur les liens à partir de leurs favoris, les liens non marqués dans les courriels ou des liens à partir de documents qui n'incluent pas les variables de suivi (comme les documents PDF ou Word).
- [payée] La recherche payée comprend les visites de AdWords, ainsi que le l'affluence payée provenant d'autres moteurs de recherche.

Principales sources d'affluence (1^{er} janv. au 31 déc. 2016):

Site de liaison	Organisation	% de l'affluence en provenance de l'ON
makethedrop.ca	Stewardship ON	69.49%
regionofwaterloo.ca	Region of Waterloo	11.09%
productcare.org	Product Care Association	2.8%

7.3 Mesures de performance des médias sociaux

Paramètres:

- Total des activités Facebook pour l'année
- Acquisition de nouveaux fans
- Page Facebook ReGeneration

Nb de nouveaux j'aime de la page Facebook	Nb total de personnes rejointes	Nb de vues
5 939	1 425 180 (ON seulement)	2 113 895 (ON seulement)

Nombre total actuel de « J'aime » pour la page Facebook : 14,624

7.4 Demandes de matériel promotionnel

L'AGRP a distribué du matériel promotionnel à tous les détaillants de peinture de l'Ontario par courrier en 2015. Ce même matériel a été mis à la disposition des municipalités intéressées par voie numérique.

À ce jour, seulement quelques municipalités et établissements de vente au détail ont demandé/commandé du nouveau matériel. Ces commandes ont été envoyées gratuitement. Toutes les

municipalités et les établissements de vente au détail ont reçu des instructions sur la façon de consulter le matériel promotionnel disponible et de le commander au besoin.

8 Autres mises à jour

8.1 Mises à jour sur le programme intérimaire pour les lampes de l'AGRP

L'Association pour la Gestion Responsable des Produits (AGRP) a financé volontairement, au nom de l'industrie de l'éclairage, un programme intérimaire de 1 million de dollars pour supporter les municipalités et les détaillants de l'Ontario suite à la fin du financement «MHSW Phase 2», le 30 septembre 2014, pour les lampes contenant du mercure.

Le programme intérimaire s'est déroulé du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016 et a accordé un financement de 1 million de dollars pour soutenir la gestion en fin de vie des lampes contenant du mercure collectées aux 171 événements de collecte ponctuels municipaux, aux 89 dépôts municipaux permanents et aux 45 dépôts détaillants en Ontario.

L'AGRP exploite des programmes efficaces de recyclage de lampes dans un certain nombre de provinces et désire continuer à travailler avec l'industrie et les fournisseurs de services et suivre l'évolution de la législation en Ontario à ce sujet.

9 États financiers

10 Annexes

10.1 Annexes A – Fournisseurs de services

Liste des fournisseurs de services de l'AGRP					
Nom de la compagnie	Peinture	Aérosols	Pesticides	Solvants	Fertilisants
Aevitas Inc.	Т	Т	Т	Т	Т
Brendar Environmental Inc.	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
Buckham Transport Ltd.	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
Cardinal Couriers Ltd.	Т				
Clean Harbors Inc.	Т		T/P	T/P	T/P
Drain-All Ltd.	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
Envirosystems Inc. (formerly Hotz Environmental)	T/P	T/P	T/P	T/P	T/P
GFL Environmental Inc. (formerly Potter Environmental)	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
Loop Recycled Products Inc.	Р				
Miller Environmental Corporation	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
OWL Environmental Inc.	Т			T	
Photech Environmental Solutions	Т	T/P	T/P	T/P	T/P
Quantex Technologies Inc.	Т	Т	Т	T	Т
Raw Materials Company Inc.	Т	Т	Т	T	Т
Safety-Kleen Brampton	Т			T	
Safety-Kleen Brantford	Т			T	
Safety-Kleen Chelmsford	Т			T	
Safety-Kleen London	Т			Т	
Safety-Kleen Oshawa	Т			T	
Safety-Kleen Ottawa	Т			T	
Terrapure Environmental (formally Newalta)	Т	Т	T/P	T/P	T/P
Veolia Environmental - Timmins	Т		Т	Т	Т
Veolia ES Canada - Chatham	Т		Т	Т	Т
Veolia ES Canada - Ottawa	Т		Т	Т	Т
Veolia ES Canada - Pickering	Т		Т	Т	Т
Veolia ES Canada - Quebec	Т		Т	Т	Т

T=Transporter (Transporteur) P=Processor (Recycleur)

10.2 Annexe B – Membres

Membres du PII de l'AGRP
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring
3M Canada Company
7594828 Canada inc. (o/a TruServ Canada)
Acklands-Grainger Inc.
AD Fire Protection Systems Inc.
Alex Milne Associates Ltd.
Alexandria Moulding
BASF Canada Inc.
Bass Pro Canada ULC
Behr Process Corp.
Benjamin Moore & Co. Ltd.
Bestbuy Distributors Ltd
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division
Brock White Canada Company, LLC
Canadian Auto Stores Ltd
Canadian Building Restoration Products, Inc
Canadian Tire Corporation, Limited
Canpro Decorating Products Inc.
CANRAD BEAUTY Ltd
Cansel Survey Equipment Inc.
CertainTeed Gypsum Canada, Inc.
Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC
Cloverdale Paint Inc.
Commercial Oil Company of Hamilton Inc.
Costco Wholesale Canada Ltd.
Country Chic Paint
CRC Canada Inc.
Custom Building Products Canada Ltd
Denalt Paints Ltd.
Dominion Sure Seal Ltd.
Dow Building Solutions
Dynamic Paint Products Inc.
Empack Spraytech
Farrow & Ball Canada Ltd.
Fastenal Canada Ltd.
FCA Canada Inc
G.F. Thompson Co. Ltd.
General Motors of Canada Company
GH INTERNATIONAL SEALANTS ULC
Greenstar Plant Products Inc.

Henkel Cda Corp. Consumer Adhesives
Henry Company Canada, Inc.
Hi! Neighbor Floor Covering Co. Limited
Home Depot of Canada Inc.
Home Hardware Stores Limited
Hotz Environmental
IKEA Canada Limited Partnership
ITW Construction Products, A division of ITW Canada
ITW Permatex Canada
Jaguar Land Rover Canada ULC
John Deere Canada ULC
K-G Spray-Pak Inc.
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
Korzite Coatings Inc.
Kubota Canada Ltd
Lee Valley Tools Ltd.
Loblaws Inc.
Loop Recycled Products Inc.
LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
M G Chemicals Ltd.
Macdonald and White Paint Co.
Martin & Associates Industries
Michaels Stores Inc.
Modern Sales Co-op
Nawkaw
NCH Canada Inc.
Omer Desseres
Orgill Canada Hardlines ULC
Patene Building Supply Ltd.
Peintures MF Inc.
Plasti Kote Co., Inc. (Valspar)
PPG Architectural Coatings Canada Inc.
Premier Tech Home & Garden Inc
Princess Auto Ltd.
Pro Form Products Limited
PROTEK PAINT LTD
Quikrete Canada Holdings Limited
Radiator Specialty Company of Canada
Recochem Inc.
Regional Automotive Warehousing Ltd
Rochester Midland Ltd
Rona Inc.
Rust-Oleum Consumer Brands Canada
Nust-Oleum Consumer Dramus Candud

S.C. Johnson and Son, Limited
Saman Corporation
Schwartz Chemicals
Scotts Canada Ltd.
Selectone Paints Limited
Shrader Canada Limited
Solignum Inc.
Sto Canada Ltd.
Surekiller Products Limited
Suzuki Canada Inc.
The Sansin Corporation
The Sherwin-Williams Company
Toolway Industries Ltd.
Torcan Coatings Inc.
Toyota Canada Inc.
Tremco Canada Division, RPM Canada
Uline Canada Inc.
Valvoline Canada-Div. Ashland Canada
WalMart Canada Corp.
WD-40 Company (Canada) Ltd.
Wood Essence Distributing
YHD DISTRIBUTORS INC.

ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA « ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET « ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

31 décembre 2016



ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA « ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET « ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM » État des produits et charges Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants

État des produits et charges

4

Notes à l'état des produits et charges

5 - 6



1500 – 1090 West Georgia Street Vancouver, B.C. V6E 3V7 Tel: 604-684-1101 Fax: 604-684-7937 E-mail: admin@rolfebenson.com

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À : Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources

Tel que requis par la Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets (c.12 – Annexe 2(s.30(2(3))), nous avons effectué l'audit de l'état des produits et charges (ci-après « l'état ») de « Ontario PaintRecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program » présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour l'état

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cet état conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

Opinion

À notre avis, l'état donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des produits et charges de « Ontario PaintRecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program » tel que présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Restriction à la diffusion

Ce rapport a été préparé à la demande de la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources. En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources et ne devrait pas être distribué à d'autres parties.

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Holfe, Berson LLP

Vancouver, Canada Le 22 mars 2017



ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA « ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET « ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM » État des produits et charges

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	2016
Produits	17 857 582 \$
Dépenses du programme	
Collecte	6 090 218
Traitement	5 835 051
Transport	1 902 071
Administration (notes 2(b) et (d))	1 603 373
Règlementaires	120 314
Communications	53 157
	15 604 184
Excédent des produits sur les charges	2 253 398 \$

Engagement (note 3)

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.



ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA « ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET

« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »

Notes à l'état des produits et charges Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

1. Présentation des états financiers

L'état des produits et charges « l'état » inclut seulement les produits et charges relatifs à « Ontario Paintrecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program » qui a débuté ses opérations à titre d'un segment des opérations de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada « l'Association » le 30 juin 2015 et le 1^{er} avril 2016 respectivement.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Cet état des produits et charges a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions se détaillent comme suit :

(a) Constatation des produits

Les produits relatifs aux frais de récupération sont reçus des membres qui participent aux programmes de l'Association dans la province de l'Ontario. L'Association reconnaît ces frais comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent recevables si le montant peut raisonnablement être estimé et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits relatifs aux frais de récupération sont reconnus au fur et à mesure que chacun des membres agents les déclare et les remet tel qu'il est exigé par les lois environnementales provinciales.

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût de ses immobilisations incorporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile. Le taux d'amortissement est le suivant :

Système de gestion intégrée

5 ans

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement de 75 699 \$.

(c) Utilisation d'estimations

La présentation de l'état financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des revenus et des dépenses ainsi que sur la divulgation des éventualités à la date de fin d'exercice. Les éléments significatifs qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les provisions pour les produits à recevoir, les provisions pour les charges à payer, l'amortissement, l'imputation de coûts indirects et les engagements relatifs au traitement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.



ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA « ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET « ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM » Notes à l'état des produits et charges Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(d) Frais généraux et d'administration - Imputation des coûts indirects

Une portion des frais généraux et d'administration de l'Association nets des frais recouvrés ont été imputés aux présents programmes. L'imputation des frais généraux et d'administration aux programmes est déterminée en utilisant le pourcentage de dépenses d'exploitation spécifiques à ce programme comparé au total des dépenses d'opérations de tous les programmes de l'Association. Les dépenses d'administration incluent des coûts indirects imputés pour un montant de 996 488 \$.

3. Engagement relatif au traitement

En fin d'exercice, l'Association avait en main des matières non traitées relatives aux programmes dont les coûts estimés de transport et de recyclage à engager en 2017 s'élevaient à 143 000 \$.

